



Compte-rendu des Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 5 Avril 2025

Points de rencontres de part et d'autre du territoire réunis par visio-conférence
(Lifou, Maré, La Foa, Koné/Koumac, Houaïlou)

*Total des voix présentes et représentées le jour j pour l'ensemble des salles :

- 107 lors de l'AGO (votes de validation des rapports d'activité et financier 2024)

- 115 lors de l'AGE (vote de validation de la mise à jour des Statuts)

pour un total de 149 (AGO) puis 151 adhérents à jour de leur cotisation (AGE), sachant que les votes d'AGO doivent être validés à la majorité et ceux d'AGE aux 2/3

1/ Introduction de la journée

Le président M.Franck Soury-Lavergne remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur adaptation à ce format d'Assemblée Générale mixant présentiel et visio (pour cause de nécessité de limitation des frais de déplacements/événementiel). La directrice, Alizée Bonnet, qui coordonne et anime cette AG depuis La Foa, détaille le programme de la journée.

2/ Bilan de l'année 2024

L'Assemblée Générale commence avec la présentation du rapport financier 2024 par le trésorier du conseil d'administration, Frédéric De Maneville, (en présence et avec compléments du commissaire aux comptes M.Grégory Serme). Il est à noter au vu du contexte particulier de 2024 une baisse de 15% des subventions par rapport à l'année précédente. La gestion de l'association a heureusement été menée rigoureusement avec des réductions de dépenses depuis Janvier 2024 (baisse de la masse salariale mais également de différentes dépenses associées comme le loyer/équipements/prestations avec dernièrement un changement d'agence comptable sur 2025 : l'association passera désormais par le centre de gestion de la Chambre d'Agriculture-CAP NC). En outre il est à noter un recours au chômage partiel depuis Mai 2024. Bailleurs, équipe salariée et trésorier sont remerciés pour leur contribution dans ces conditions. Les perspectives de financements sont positives pour 2025 et devraient être prochainement confirmées (subventions des bailleurs habituels Agence Rurale et provinces et retours de candidatures à divers appels à projets attendus par la direction).

Le rapport d'activité 2024 est ensuite présenté par la coordinatrice de la labellisation de l'équipe salariée Agathe Bezier. Malgré une année partiellement perturbée par le contexte de crise, adhérents et salariés se sont mobilisés avec un total de 321 tonnes de productions labellisées recensées sur l'ensemble du territoire (pour 166 producteurs labellisés). Au-delà des actions classiques d'inspections, réunions de groupes locaux/comités de conformité et formations à l'inspection essentielles au processus de labellisation, l'association a également mené des groupes de travail notamment sur la question avicole (problématique de l'approvisionnement en aliments poule). Enfin, elle a mené plusieurs actions de valorisation du bio à travers sa

participation à divers événements et partenariats. La direction a entre autres travaillé avec le service des Signes de Qualité agricole Officielles sur l'accompagnement à la mise en place de circuits de commercialisation et la promotion du label Bio Pasifika.

La validation de ces rapports (documents transmis aux adhérents par mail en amont de l'AG et visibles sur <https://agriculturebio.nc/documentations/>), est ensuite soumise au vote dans l'ensemble des salles puis les différents résultats centralisés. En voici les résultats compilés :

Résolution 1 : adoption du rapport financier 2024

0 voix contre - 100 voix pour - 7 abstentions*

Résolution 2 : adoption du rapport d'activité 2024

0 voix contre - 103 voix pour - 4 abstentions*

3/ Projection sur 2025 et au-delà

Le président M.Soury-Lavergne fait une rapide rétrospective de l'histoire de l'association et évoque sa mission globale : **accompagner le développement de l'agriculture biologique du pays**, « faire en sorte que les calédoniens puissent avoir du bio dans leur assiette ». Or **actuellement le bio ne représenterait entre 0 et 3% de la production agricole totale. Quels leviers activer pour augmenter cette part/ces volumes ?**

Pour cela **l'accent est à mettre sur la production et commercialisation/valorisation**, maintenant que les critères et processus de labellisation ont été considérablement développés ces dernières années. En 2024, une **feuille de route salariée pour clarifier et prioriser les missions, objectifs et actions à mener** a été créée en ce sens, sur la base de nombreux retours adhérents (groupes de travail menés les années précédentes ou encore sur 2024 lors de l'Assemblée Générale). L'objectif est également que les **adhérents puissent être davantage autonomes sur la partie labellisation**.

M.Soury-Lavergne confirme d'ailleurs sa volonté de laisser la présidence à quelqu'un d'autre, annonce déjà faite à plusieurs reprises et notamment en AG 2024. Le nouveau Conseil d'Administration prochainement réélu devra se prononcer post-AG sur le choix de son bureau et de sa présidence. M.Soury-Lavergne et l'actuel CA ont tout de même déjà pré-identifié un candidat qui semble démontrer une très bonne adéquation pour ce poste : M.Yoan Boewa (administrateur depuis 1 an), qui est invité à prendre la parole. M.Boewa se présente (producteur sur Houaïlou) et insiste sur **l'importance de produire davantage, de travailler sur la transformation et l'écoulement** (notamment via la feuille de route).

La directrice complète en expliquant que la feuille de route salariée est bien sûr évolutive et qu'elle sera complétée par les feuilles de route que pourront développer chacun des groupes locaux sur la base de la même articulation. Les 3 animateurs (Mme Ophélie Bories animatrice Province Nord, Mme Anne-Sophie Hachet animatrice Province Sud, et M.Frédéric Palet animateur Province des Îles), présentent chacun un volet de la feuille de route salariée. Cette feuille de route, évoquée et disponible aux adhérents depuis fin 2024 y est également via le site internet de l'association : <https://agriculturebio.nc/documentations/>.

Lors de cette présentation, il est entre autres rappelé l'importance, particulièrement pour les producteurs de l'association, de **communiquer à l'équipe salariée leurs détails et volumes de productions ainsi que leurs circuits d'écoulement et moyens de valorisation du label**. Là encore, le site <https://agriculturebio.nc/documentations/> contient quelques **outils d'aide à la commercialisation et valorisation**. En parallèle, les adhérents sont invités à suivre la page Facebook de l'association <https://www.facebook.com/agriculturebio.nc> et à la diffuser en utilisant le @agriculturebio.nc tout comme le #BioPasifika. Les adhérents peuvent également envoyer à l'association, via cette page Facebook, des photos de productions labellisées disponibles à la distribution pour création de 'storys'. Un projet de « portraits adhérents » va également prochainement être lancé.

4/ Mise à jour des Statuts

Les propositions de modifications des Statuts, préalablement transmises par mail aux adhérents, sont présentées à l'Assemblée par les administrateurs et la directrice. Le souhait de faire ajouter un article dans la Charte des valeurs de l'association par le futur nouveau CA est partagé. Il s'agirait de promouvoir une certaine représentativité de la diversité des membres de l'association via la diversité des membres élus au CA (provinces, groupes locaux, communautés, sexe, âge, etc.). Ces modifications de Statuts sont proposées à l'AG pour validation, toutes hormis la modification initialement proposée pour l'article 22, finalement jugée non conforme.

Résolution 3 : adoption des modifications de Statuts

1 voix contre - **100 voix pour** - 5 abstentions*

*Les Statuts de l'association sont disponibles sur : <https://agriculturebio.nc/documentations/>

5/ Renouvellement du Conseil d'Administration

Lors de cette AG, les administrateurs « sortants » sont les suivants : Dominique Rebatel, Julia Wayenece, Gilbert Kutu et Franck Soury-Lavergne (arrivés à la fin de leur mandat de 3 ans) ainsi que Pierre-Benoît Wangane (démission). Parmi les sortants, Julia Wayenece et Franck Soury-Lavergne souhaitent recandidater pour faire de nouveau partie du CA. En outre, 7 nouveaux candidats se sont présentés lors de cette AG. Les résultats compilés du vote à bulletin secret effectué de manière simultanée dans les différentes salles sont les suivants :

Nom de l'élu/e	Nombre de voix obtenues	Elu(e) pour telle durée (celui/celle ayant obtenu le moins de voix prenant la place de M. Wangane)
Fabrice Courtot (GL VKPP) - producteur	82 voix	3 ans
Franck Soury-Lavergne (GL La Foa) - producteur	80 voix	3 ans
Jennifer Frantz (GL Païta) - consommatrice	79 voix	3 ans
Julia Wayenece (GL Maré) - productrice	76 voix	3 ans
Christine Picard (GL Nouméa) - consommatrice	68 voix	1 an en remplacement de Pierre-Benoît Wangane

Composent également ce CA les anciens administrateurs « restants » que sont : Yoan Boewa (GL Houailou)- producteur / Frédéric De Maneville (GL Bourail)-producteur / Myriam Gallois -GL Païta)-productrice, Juanita Broucke (GL La Foa)-consommatrice et Herwann Dohouadé (GL Canala)-producteur.

Une première réunion de ce Conseil d'Administration renouvelé sera organisée courant Avril. Elle permettra notamment l'élection par le CA des membres composant parmi eux le Bureau de l'association.

6/ Ateliers de travail sur les feuilles de route des adhérents par Groupe Local

L'après-midi les adhérents sont invités à se réunir par Groupe Local dans les différentes salles composant l'AG, ceci afin de travailler sur la déclinaison de la feuille de route salariée en plusieurs feuilles de route (1 par GL).

7/ Echanges en plénière autour des feuilles de route et actions à mener

Suite à ces ateliers les adhérents sont invités à partager en plénière leurs réflexions. Voici ci-dessous une liste non-exhaustive de différentes idées d'actions à mener par les adhérents qui en sont ressorties. Elles devront être rediscutées en GL « complets ».

GL de Lifou	<ul style="list-style-type: none"> -créer un groupe messenger du GL pour échanger -se rencontrer tous les deux mois avec ou sans animateur -mener ensemble des actions de sensibilisation au bio -proposer ensemble des paniers de productions -prioriser la labellisation pour les producteurs ayant du volume/commercialisant
GL de Maré	<ul style="list-style-type: none"> -définir deux binômes d'adhérents responsables (l'un « terrain »/l'autre « admin ») -réunir le GL pour la labellisation mais également pour des échanges: graines, etc -créer une page/groupe Facebook du GL pour communication interne et externe (attention si communication « grand public » à bien rester en phase avec la communication de l'association sur agriculturebio.nc) -poursuivre l'organisation d'une journée bio ouverte au grand public par an -continuer à travailler avec des partenaires/mutualiser/se regrouper
GL de Houailou	<ul style="list-style-type: none"> -établir le catalogue annuel des productions du GL (sur base individuelle) -travailler ensemble pour voir au-delà des marchés de niche (cible des cantines notamment), capitaliser sur des produits phares mais également la diversité -organiser des journées techniques « bio » en partenariat avec le lycée Do Neva
GL de Koné	<ul style="list-style-type: none"> -recenser les producteurs et circuits de distribution de la zone (mutualiser ?) -davantage communiquer sur les réseaux sociaux -continuer l'organisation de réunions d'informations (producteurs + consommateurs)
GL de La Foa et autres GLs du Sud	<ul style="list-style-type: none"> -poursuivre le travail d'organisation des GL et inspections en autonomie (sans salarié(e)) -publication commune du GL pour mettre en avant un producteur par semaine/mois -organiser un événement bio local et/ou s'organiser pour tenir un stand en commun sur les marchés (vente//sensibilisation)

A l'issue de ces derniers échanges l'Assemblée Générale est clôturée.

En annexe : photos de la journée

